



Déboutés, condamnés aux dépens, les héritiers Renault en sont pour leurs frais dans leur nouvelle tentative de réécrire l'histoire !

Une nouvelle fois le tribunal se déclare incompétent pour revisiter l'histoire et déboute les héritiers Renault qui contestaient la nationalisation des usines Renault en 1944 et ont attaqué l'Etat pour demander réparation.

Ce nouvel échec dans leur tentative de réhabilitation de leur Grand Père et d'indemnisation, après la nationalisation des biens de Louis Renault pour fait de collaboration avec l'ennemi NAZI, doit définitivement tourner la page des contestations et tentatives successives à vouloir faire oublier, pour les générations d'aujourd'hui, le comportement de toutes une partie de la bourgeoisie et du patronat durant la seconde guerre mondiale.

La CGT Renault se félicite de cette décision de justice dans un procès qui visait à gommer l'attitude d'un patron de combat qui mit toute ses capacités industrielles au service de l'ennemi.

La CGT restera vigilante et agira en conséquence pour faire échouer toute nouvelle tentative de réécriture de l'histoire.

La CGT continuera à œuvrer pour faire connaître la vérité de cette période qui connaît aujourd'hui de sérieuses similitudes dans les choix politiques que voudraient nous imposer quelques Dirigeants Européens.

La pétition lancée dans les établissements Renault, comme celle de la Fédération de la Métallurgie, ont connu un franc succès. Les initiatives et débats continueront afin de faire connaître aux nouvelles générations ce que fut cette période de l'histoire et la nécessité de ne jamais laisser revenir de tels agissements, au risque de revivre une période dont le pays se serait bien passé.

Il est scandaleux, alors que l'ensemble de la presse écrite prend acte de cette décision de justice, qu'une nouvelle fois une chaîne de la télévision publique, allant à l'encontre de ce jugement et n'ayant même pas l'honnêteté de l'évoquer, persiste à défendre la théorie d'une famille Renault victime de l'acharnement « communo-gaulliste ». Un journaliste de France 2 s'est permis d'évoquer le 12 janvier au matin l'existence de soit-disantes archives qui transformeraient subitement le collabo en résistant et le serviteur zélé de l'occupant Nazi en simple bouc émissaire. Il est insupportable de l'entendre ajouter que la disparition des témoins et des acteurs de l'époque pourra enfin permettre de faire éclater la vérité.

La CGT en appelle à toutes celles et ceux qui sont attachés à la justice et au respect de notre histoire pour mettre un terme à ce genre de pratiques.